

Neuilly-Plaisance, le 29 Avril 1972.

Monsieur Carl Siembab,  
Carl Siembab Gallery,  
162, Newbury Street,  
02116 Boston,  
Massachussets,  
U.S.A.

Monsieur,

Sans réponse à ma lettre recommandée du 30 Septembre 1971, dans laquelle je vous réclamaï les 10 (dix) gravures restant en dépôt dans votre Galerie (voir votre lettre du 25 Octobre 1968) ou, à défaut, leur valeur en argent, moins la commission de 33% dûe à la Galerie, je me vois obligé de mettre, dans les quinze (15) jours à partir de cette date, votre dossier entre les mains du Comptoir Fiduciaire de Paris (Contentieux Recouvrement), qui se chargera désormais de cette affaire.

Il va de soi, que, outre la somme de US\$200 que je vous réclame, vous aurez à payer les frais judiciaires en découlant.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Sérvulo ESMERALDO

38, Rue de la Marne,  
93-Neuilly-Plaisance,  
France.